

ELABORATION DU SCHÉMA DE MISE EN VALEUR DE LA MER (SMVM) ET INTÉGRATION AU PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA CORSE (PADDUC)

CORSE



Bénéficiaire : COLLECTIVITE DE CORSE

Client : AGENCE D'AMENAGEMENT DURABLE DE PLANIFICATION ET D'URBANISME DE LA LA CORSE

Calendrier : 2014

Description du projet

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse a pour vocation de remplacer le Schéma d'Aménagement Régional. Il intègre un chapitre individualisé valant SMVM qui couvre l'ensemble des communes littorales de la Corse et celles dont l'aménagement influe l'environnement littoral et maritime. Au total, le SMVM couvre 125 communes et plus de 250 000 habitants. Ce document établit des orientations de préservation, de valorisation et de développement du littoral et de l'espace maritime.

Caractéristiques de la mission

UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT POUR LE LITTORAL CORSE

- Découpage en séquence littorale
- Lecture des enjeux des territoires en fonction des spécificités qui leurs sont propres
- Prise en compte des dynamiques urbaines, démographiques, économiques et environnementales
- Hiérarchisation des orientations prioritaires sur le littoral
- Etablissement d'une stratégie de développement et d'aménagement